

**Docteur Jennes Serge**

Anesthésiste Intensiviste

Licencié en évaluation du dommage corporel

Chef de service du Centre des brûlés de Charleroi

Cabinet :

- Pré St-Jean, 10 7180 Seneffe

Seneffe, le 20 décembre 2021,

A : Fondation des brûlés Monsieur Jean-Pierre Arnould et Madame Isabelle Danneels

Envoyé via e-mail

Référence : Arbib Fouad

Gestionnaire du dossier : Mme Isabelle Danneels

Sinistre du 17 décembre 2017 concernant M. ARBIB Fouad, né le 03.02.1979.

Nature du sinistre : brûlures profondes 30% de SCB traitées par Nexobrid® (débridement chimique) et compliquées par un choc avec insuffisance rénale aigüe devenue chronique traitée d'abord par hémodialyse et puis par greffe rénale (05 mai 2019)

Honoraires et frais II

Réponse aux e-mails, sms et appels téléphoniques

Rapport de la séance du 20.12.2021

Frais

Secrétariat (impression 20 cent/page x 20 pages, chemise, scanning, postage): 10 €

Frais de dactylo : 45 €

Travail effectué (130 €/h)

Lecture et réponse aux Sms d'Isabelle 03 et 10/06/2021 : 15 min

Appel téléphonique épouse 09/06/2021 : 15 min

Lecture e-mails d'Isabelle (09/10/2020, 12/11/2020, 14/01/2021): 15 min

Réponse aux e-mails d'Isabelle (11/10/2020, 14/01/2021) : 30 min

Lecture e-mails et réponses d'Isabelle du 03/12/2021 : 1 h

Séance d'expertise médicale unilatérale (20/12/21) : 1 h

Dictée du rapport : 30 min

Note d'honoraire

3h45 x 130€ (487.50€) + frais 55 € = 542.50 € à verser sur le compte BE48 0011 3031 4627

Dr Serge Jennes